

## Bonification importante du soutien financier octroyé aux organismes communautaires dans Lanaudière

**Joliette, le 20 septembre 2019** – Les organismes communautaires en santé et services sociaux de la région de Lanaudière bénéficieront d'une hausse historique du financement qui leur est accordé. Le ministre responsable de la région de Lanaudière, monsieur Pierre Fitzgibbon, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom de la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann.

Ainsi, dès 2019-2020, le milieu communautaire de la région de Lanaudière se voit octroyer une aide financière récurrente supplémentaire de près de 2 M\$, qui vient s'ajouter au montant de plus de 28,6 M\$ déjà alloué dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

S'appuyant sur les balises régionales du PSOC, ce rehaussement permettra de répondre aux besoins prioritaires identifiés régionalement, en augmentant la capacité des organismes à faire face notamment aux demandes croissantes ou aux défis particuliers.

### Citations :

« Le soutien aux personnes vulnérables de la communauté est un enjeu qui me touche particulièrement. Notre gouvernement est résolu à en faire davantage pour mieux soutenir les organismes communautaires qui sont engagés auprès de ces personnes. Le rehaussement important du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires, du jamais vu, le démontre. Merci aux équipes dont le travail n'est rien de moins qu'exceptionnel. »

*Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Nous sommes très heureux et fiers de contribuer ainsi au maintien et au développement de la mission de nos organismes communautaires. Il s'agit d'une bonification majeure du montant accordé à la région de Lanaudière pour mieux soutenir ces organismes dans leurs efforts pour consolider davantage leurs actions auprès des personnes vulnérables. »

*Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière*

### Faits saillants :

Rappelons que dans le cadre des mesures issues du budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé un rehaussement significatif du PSOC. Cet ajout historique de ressources financières est une reconnaissance de l'importance qu'accorde le gouvernement à la contribution des organismes communautaires en santé et services sociaux pour l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes qui ont des besoins.

Pour 2019-2020, c'est un rehaussement total de 35 M\$ qui permettra de soutenir la mission globale des organismes communautaires œuvrant en santé et en services sociaux.

Enfin, soulignons que le PSOC respecte l'autonomie des organismes communautaires de définir leurs orientations, leurs politiques et leurs approches. Le financement offert par le programme vient contribuer à la consolidation des actions de ces organismes, de manière complémentaire au soutien déjà fourni par la communauté.

- 30 -

**Renseignements :** Alexandre Lahaie  
Attaché de presse  
de la ministre de la Santé et des Services sociaux  
450 210-1789